

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 10 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le 10 avril à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Bertrand DUMAINE, Maire, en suite de convocation en date du 3 avril dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. DUMAINE, BRUNEL, FÉVRIER, GUCHE, BATTEUR, CARON, DETOUT, DEVIGNE, SORET, TRIPLET, TRIQUET.

Absents excusés:

Annick DUBURE procuration à Christelle BATTEUR

Sylvie GRARE procuration à Nelly BRUNEL

Jean-Marie BOULONGNE procuration à Patrick GUCHE

Monsieur Jean-Louis DEVIGNE est élu secrétaire.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler quant au contenu du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 6 mars 2017.

Aucune remarque n'étant exprimée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents sans modification.

DEMANDES DE SUBVENTION

Après réflexion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite aux demandes de subvention formulées par « AFSEP » et « VIE LIBRE ».

COMPTE ADMINISTRATIF 2016
COMPTE DE GESTION 2016
AFFECTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016
(délibération unique)

Le dix avril 2017 réuni sous la présidence de Madame Nelly BRUNEL, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Bertrand DUMAINE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultat reporté		256.462,29	144.382,46		144.382,46	256.462,29
Part affectée à investissement				281.532,46		281.532,46
Opérations de l'exercice	819.501,27	1.076.511,19	476.001,06	215.803,05	1.295.502,33	1.292.314,24
Totaux	819.501,27	1.332.973,48	620.383,52	497.335,51	1.439.884,79	1.830.308,99
Résultat de la clôture		513.472,21	123.048,01			390.424,20
	Besoin de financement		123.048,01			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		39.200,00			
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement		162.248,01			
	Excédent total de financement					

Constate les identités avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de la part ni observation ni réserve,

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

123.048,01	au compte 1068 (recette d'investissement)
390.424,20	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

VOTE DU TAUX DES TAXES
Taxe d'habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti

Monsieur le Maire donne lecture de l'état de notification des bases d'imposition des taxes d'habitation et foncières, adressé par les services fiscaux pour l'année 2017 et qui se décompose de la façon suivante :

TAXES	BASES D'IMPOSITION 2016	TAUX 2016	BASES PREVISIONNELLES 2017	PRODUIT FISCAL
Habitation	878.730	24,54	883.200	216.737
Foncier Bâti	1.197.216	23,22	1.247.000	289.553
Foncier non Bâti	36.220	37,79	36.300	13.718
				520.008

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir fixer le nouveau taux de chaque taxe.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal opte pour le maintien des taux :

TAXES	BASES PREVISIONNELLES 2017	TAUX FIXE (en %)	PRODUIT CORRESPONDANT
Habitation	883.200	24,54	216.737
Foncier Bâti	1.247.000	23,22	289.553
Foncier non Bâti	36.300	37,79	13.718
			520.008

BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Maire donne lecture des crédits à inscrire en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes.

Il donne lecture des crédits à inscrire en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2017 voté par chapitre, tel qu'il est proposé et qui peut s'établir de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1.372.834,20	1.372.834,20
Section d'investissement	663.122,51	663.122,51

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

TABLEAU DES PERMANENCES DU 23 AVRIL 2017

HORAIRES	PRÉSIDENT	ASSESEUR	ASSESEUR	SECRÉTAIRE
8 H 00 - 10 H 30	Bertrand DUMAINE	Nelly BRUNEL	Jean-Louis DEVIGNE	Jean-Marie BOULONGNE
10 H 30 - 13 H 00	José FÉVRIER	Gaëlle SORET	Denis TRIPLET	Perrine CHAUCHOY
13 H 00 - 16 H 00	Brigitte CARON	Christelle BATTEUR	Bernard TRIQUET	Perrine CHAUCHOY
16 H 00 - 19 H 00	Bertrand DUMAINE	Annick DUBURE	Annette DETOUT	Patrick GUCHE

TABLEAU DES PERMANENCES DU 7 MAI 2017

HORAIRES	PRÉSIDENT	ASSESEUR	ASSESEUR	SECRÉTAIRE
8 H 00 - 10 H 30	Bertrand DUMAINE	Sylvie GRARE	Annick DBURE	Jean-Louis DEVIGNE
10 H 30 - 13 H 00	Annette DETOUT	Brigitte CARON	Bernard TRIQUET	Jean-Marie BOULONGNE
13 H 00 - 16 H 00	Patrick GUCHE	Denis TRIPLET	Claude CARRE	Perrine CHAUCHOY
16H00 - 19 H 00	Bertrand DUMAINE	Nelly BRUNEL	José FEVRIER	Perrine CHAUCHOY

Séance levée à 22H05